

MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Kiamika tenue le 11 mars 2013, au lieu ordinaire des séances, à 19 h 30, sont présents : Messieurs les conseillers Robert LeBlanc et Serge Nantel, ainsi que le maire, Michel Dion.

Assistance : une (1) personne.

La secrétaire-trésorière/directrice générale, Josée Lacasse, est présente.

Lors de l'ouverture de la séance à 19 h 30, il est constaté que le quorum n'est pas atteint. Après une (1) heure d'attente, aucun autre membre du conseil ne s'est présenté et le défaut de quorum est toujours constaté. À 20 h 35, les conseillers Robert LeBlanc et Serge Nantel décident d'ajourner la présente séance ordinaire au samedi, 16 mars 2013, à 9 h 30 de l'avant-midi.

Michel Dion, maire

Josée Lacasse, sec.-trés./dir. générale